



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question écrite n° 37315

Texte de la question

Mme Catherine Génisson attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur l'accès des jeunes filles à l'information concernant les moyens de contraception. L'une des propositions faite par le professeur Nisand dans son rapport sur l'IVG en France, porte sur la mise en oeuvre d'une politique d'information sur la contraception en direction des jeunes. Elle lui demande si, dans ce cadre, il ne serait pas souhaitable que la première consultation en gynécologie pour les adolescents soit gratuite, afin que l'information et la prévention puisse en ce domaine être véritablement effectives.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Génisson](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37315

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : santé et action sociale

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 novembre 1999, page 6539